

ANNEXE EAU POTABLE

Annexe 5 : Commune de Cassis

1°/ Population desservie

La population servant de base au calcul des équipements du PLU est de : 7 333 habitants (données INSEE 2014). Le nombre d'abonnés pour l'eau potable est de 3 387.

Le parc des compteurs au 31/12/2016 est de 3 186 sur Cassis.

2°/ Besoins en eau potable

La consommation actuelle pour la commune de Cassis est de 1 194 261 m³/an.

3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation

Les eaux de la Durance, via le Canal de Marseille, constituent la ressource en eaux brutes de la Commune (dérivation de La Ciotat). Elles sont traitées par le centre de production d'eau potable de Cassis d'une capacité de 10 200 m³/j. La capacité de production actuelle sur Cassis est insuffisante.

La Métropole étudie actuellement un projet de renforcement temporaire de l'usine de Cassis ainsi qu'un projet de création d'un centre de production unique pour les communes de Carnoux-en-Provence, Cassis, Roquefort-La-Bédoule, La Ciotat, Ceyreste et Saint-Cyr-sur-Mer.

Par ailleurs, le Canal de Marseille est le seul ouvrage d'adduction en eau brute pour la commune. Il peut être réalimenté, en amont de la prise de l'usine de Cassis, par le Canal de Provence qui transporte les eaux brutes issues du Verdon.

Pour pallier une défaillance de l'ouvrage, la Métropole Aix-Marseille-Provence étudie la faisabilité d'un secours en eau potable, depuis le réseau de distribution de Marseille via la route départementale D559, en passant par le Col de la Gineste. En effet, la Métropole dispose, sur Marseille, de trois usines de grande capacité, pouvant traiter les eaux de la Durance, transportées par le Canal de Marseille, ou du Verdon transportées par le Canal de Provence. Ces usines alimentent des réseaux de distributions maillés entre eux.

Les traitements appliqués aux eaux superficielles sur l'usine de Cassis sont :

- Une coagulation-décantation
- Une filtration sur sable
- Une chloration

4°/ Distribution

La commune de Cassis comporte un réseau de 66,9 km et 4 stations de pompage :

- Belle Fille vers Autoroute : 60 m³/h
- Terrasses vers Bellevue : 160 m³/h
- Surpresseur de Revestel : 75 m³/h
- Surpresseur de Super-Cassis : 14 m³/h

5°/ Réserves

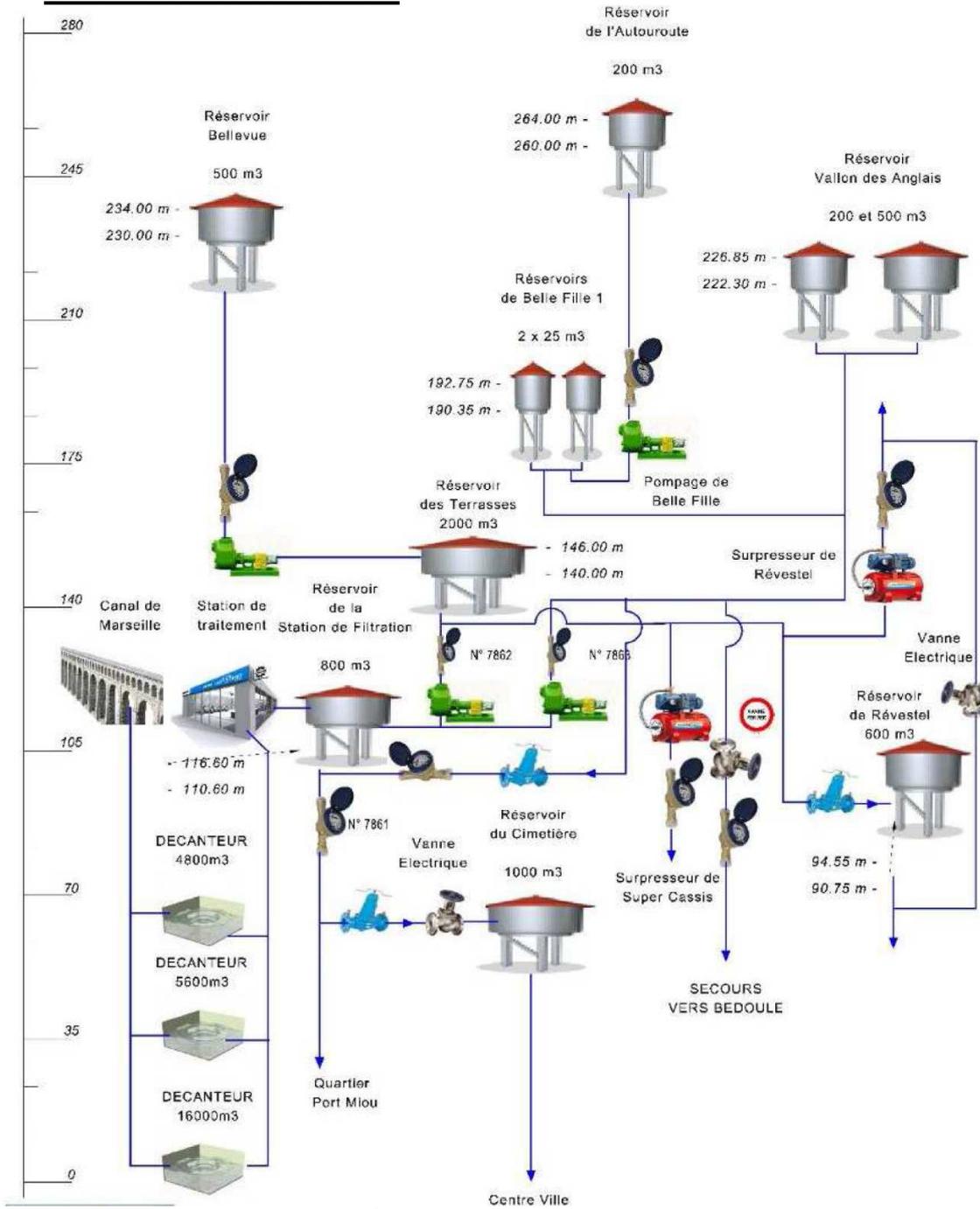
La commune compte 9 cuves réparties sur 7 sites différents pour un volume total de 5 050 m³:

- Belle Fille (50 m³)
- Terrasses (2 000 m³)
- Bellevue (500 m³)
- Cimetière (1 000 m³)
- Autoroute (200 m³)
- Revestel (600 m³)
- Vallon des Anglais (700 m³)

Les réserves totales de la commune, résultant des réserves des réseaux et des centres de production, sont évaluées à 5 850 m³. L'autonomie de la commune est estimée à 21 h.

Le bassin de décantation d'eau brute de Cassis (26 000 m³) sert de réserve de sécurité en cas d'incident ou de chômage programmé sur la dérivation de La Ciotat du Canal de Marseille. Il assure une autonomie de 3 jours environ avec celui de La Ciotat.

6°/ Schéma du réseau actuel :



Profil hydraulique du réseau d’alimentation en eau potable sur Cassis



